

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : CPN61B20 | Élaboration des états financiers



69

Total d'heures d'enseignement



Accréditation

Valable jusqu'au 31/08/2022

Présentation

Formez-vous dans votre domaine de prédilection. Obtenez ce bloc de compétence finançable avec votre CPF.

Mentions officielles :

Intitulé officiel : Élaboration des états financiers consolidés

Code RNCP : RNCP2144BC02

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Organiser le système comptable et financier

Piloter, traiter et contrôler l'élaboration des états financiers et de la liasse fiscale (y compris pour des opérations complexes de contrats à l'avancement, d'opérations en devises.)

Analyser, traiter et contrôler le traitement des opérations concernant les capitaux propres et les dettes financières (émission, souscription, remboursement d'emprunts, recours au crédit-bail)

Définir le périmètre de consolidation et les modalités de traitement à mettre en place selon le référentiel comptable français.

Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'uniformisation normative et de passage aux normes de consolidation.

Organiser, réaliser et contrôler l'élimination des opérations réciproques

Organiser, réaliser et contrôler le cumul des états financiers, le calcul et le traitement comptable de l'écart d'acquisition et le partage des capitaux propres

Élaborer et contrôler les états financiers consolidés.

Encadrer, assurer le développement des compétences et évaluer une équipe en charge de la consolidation

Compétences :

Cette formation, existant depuis de nombreuses années, permet de compléter vos compétences dans le domaine comptable pour occuper des postes à responsabilité en direction comptable ou financière, en PME ou en grande entreprise.

Prérequis

Niveau Bac + 2 en comptabilité.

En cas de poursuite vers le titre professionnel se référer aux conditions d'accès de celui ci.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Programme

- Comptabilité approfondie de l'entreprise (CFA120)

Modalités

Études de cas et mises en situation

Tarif

Avec mon CPF	690 €
Mon employeur finance	1.380 €
Pôle Emploi finance	690 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 208 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 166,40 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut professionnel et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

- Si vous souhaitez mobiliser votre CPF pour acquérir un bloc de compétence, vous serez contacté par un conseiller en formation à la suite de votre demande d'inscription. Le reste à charge sera de 0€ dans la limite de votre CPF.
- Si vous êtes demandeur d'emploi et que vous cotisez à AG2R La Mondiale, vous pouvez bénéficier d'un financement : 4 UE gratuites par an.
- Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit indiqué ci-dessus et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter notre guide du financement et à contacter nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible au Cnam Nouvelle-Aquitaine vers le diplôme de responsable comptable.

Passerelles : lien entre certifications

La capitalisation des blocs de compétences composant la certification CPN6100A Responsable comptable, permet l'acquisition de la certification. L'accès à chaque bloc se fait sur la base de prérequis spécifiques à chacun.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

Type d'emplois accessibles :

- Responsable comptable ou Responsable comptable adjoint
- Directeur administratif et financier ou Directeur administratif et financier adjoint
- Cadre comptable et financier
- Contrôleur de gestion
- Directeur d'établissement